

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03969 Numéro SIREN : 884 487 257 Nom ou dénomination : CC2S DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/023786



**CABINET
SEGAUD & ASSOCIES**
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

SASU CC2S DEVELOPPEMENT

2 AVENUE DES MONTS D'OR
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Siret : 88448725700013

ETATS FINANCIERS

2021

Exercice du 19/06/2020 au 31/12/2021

CABINET SEGAUD ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON.
S.A.S au capital de 40 000 € - Siret : 303 679 419 00034

23 avenue de Poumeyrol

69300 CALUIRE ET CUIRE

Tél. 04 72 13 28 60

Fax. 04 72 35 11 71

Courriel. segaud@segaudassociés.com

Web. www.segaudassociés.com

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes Annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Soldes intermédiaires de Gestion	7
Bilan détaillé	8
Compte de résultat détaillé	11
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	13
2. Annexe	15
Règles et méthodes comptables	17
Faits caractéristiques	19
Notes sur le bilan	20
3. Liasse fiscale	27



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU CC2S DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice du 19/06/2020 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 905 135
Chiffre d'affaires	141 080
Résultat net comptable (Bénéfice)	155 884

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CALUIRE
Le 04/04/2022

ALBAN VILLARD
EXPERT-COMPTABLE



ETATS FINANCIERS

2021

Comptes Annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	1 874	54	1 820
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	1 760 000		1 760 000
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 000		15 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 776 874	54	1 776 820
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés	23 261		23 261
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 171		4 171
Autres créances	540		540
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	99 333		99 333
Charges constatées d'avance	1 009		1 009
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 314		128 314
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	1 905 189	54	1 905 135



Bilan

	Net au 31/12/21
PASSIF	
Capital social ou individuel	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	155 884
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	385 884
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	13 334
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 334
Emprunts obligataires convertibles	202 477
Autres emprunts obligataires	
<i>Emprunts</i>	1 179 109
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 179 109
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	102 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 777
<i>Personnel</i>	
<i>Organismes sociaux</i>	8 090
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	830
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	8 355
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 871
Dettes fiscales et sociales	19 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	647
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	1 505 917
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	1 905 135



Compte de résultat

	du 19/06/20 au 31/12/21 19 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Ventes de marchandises			
Production vendue	141 080	141 080	
Production stockée			
Subventions d'exploitation			
Autres produits	676	676	
Total	141 756	141 756	
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	81 100	81 100	
Total	81 100	81 100	
MARGE SUR M/SES & MAT	60 656	60 656	
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.	2 561	2 561	
Salaires et Traitements	17 675	17 675	
Charges sociales	6 401	6 401	
Amortissements et provisions	54	54	
Autres charges	3	3	
Total	26 694	26 694	
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 962	33 962	
Produits financiers	180 000	180 000	
Charges financières	57 249	57 249	
Résultat financier	122 751	122 751	
Opérations en commun			
RESULTAT COURANT	156 714	156 714	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	830	830	
RESULTAT DE L'EXERCICE	155 884	155 884	



Soldes intermédiaires de Gestion

	du 19/06/20 au 31/12/21 19 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises			
Coût d'achats marchandises vendues			
MARGE COMMERCIALE			
Production vendue	141 080	141 080	
Production stockée			
Production immobilisée			
Cie de matières et sous-traitance			
MARGE DE PRODUCTION	141 080	141 080	
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	141 080	141 080	
MARGE BRUTE GLOBALE	141 080	141 080	
Autres achats et charges externes	81 100	81 100	
VALEUR AJOUTEE	59 980	59 980	
Subventions d'exploitation			
Impôts, taxes et verst assimilés	2 561	2 561	
Charges de personnel	24 076	24 076	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	33 343	33 343	
Reprises s/ charges et Transferts	675	675	
Autres produits	1	1	
Dot. amortissements et provisions	54	54	
Autres charges	3	3	
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 962	33 962	
Quote part résultat en commun			
Produits financiers	180 000	180 000	
Charges financières	57 249	57 249	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	156 714	156 714	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	830	830	
RESULTAT DE L'EXERCICE	155 884	155 884	



ETATS FINANCIERS

2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CC2S DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 905 135 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 155 884 euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, recouvrant la période du 19/06/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le premier exercice a une durée de 19 mois.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 874		1 874
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 874		1 874
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		1 760 000		1 760 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		15 000		15 000
Immobilisations financières		1 775 000		1 775 000
ACTIF IMMOBILISE		1 776 874		1 776 874



CC2S DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 230 000 euros
Siège social : 2 avenue des Monts d'Or, 69890 LA TOUR DE SALVAGNY
884 487 257 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 155 883,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	155 883,87 euros
A la réserve légale	7 795,00 euros

Solde	148 088,87 euros

En totalité au compte autre réserves » qui s'élève ainsi à 148 088,87 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 385.334 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14/06/2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société VB CONSULTING

DocuSigned by:

9C9B2AA1CFA34E9...